Zeitschrift: Le pays du dimanche Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 1 (1906)

Heft: 32

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Honneur pour Honneur

Autor: Stéphane, Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-256229

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

Pays du dimanche à Porrentruy TELEPHONE

DU DIMANCHE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Les Maladreries

La lèpre est une terrible et dégoûtante maladie de la peau. On l'a appelée ladrerie, et l'on a donné le nom de ladres à ceux qui en étaient atteints, parce qu'ils invoquaient St-Lazare, pour être guéris. Cette affiction a régné en Europe depuis un temps immémorial, mais il paraît qu'elle acquit un surcroît de gravité par la lèpre que les croisés rapportèrent d'outre mer. Aux XIIe et XIIIe siècle, elle fit de grands ravages. Le nombre des ladres devint si considérable, qu'il n'y eut bientôt ni ville, ni bourgade qui ne se vissent obligées de bâtir une ladrerie pour les reléguer. Ce ne fut que dès la première moitié du XVIIº siècle que l'on commenca à se faire des idés justes sur cette maladie. On créa alors des hôpitaux pour les hommes réellement atteints de la lèpre. Toutefois cette mesure devint bientôt inutile, car on ne tarda pas à ne plus trouver de malades pour les occuper. Enfin sous Louis XIV, les léproseries furent supprimées et on donna leurs biens aux Ordres religieux de

A Porrentruy une maladrerie avait été fondée. Elle s'éleva en l'emplacement de la maison Chavanne, au faubourg St-Germain, et les prés qui bordent cette propriété sont encore désignés aujourd'hui sous cette rubrique: Rière la Maltière.

A Delémont, la ladrerie était située de l'autre côté du pont appelé encore le pont de la Maltière. (¹)

(1) Mala-terra, terre maudite; aujourd'hui encore le cadastre porte cette étrange dénomination.

Feuilleton du Pays du dimanche 30

Honneur pour Honneur

par Marie Stéphane.

Les yeux du jeune homme étincelèrent, son front courbé par la souffrance intime qui le torturait se releva dans un mouvement de noble fierté. Il se sentait grandir par sa sublime abnégation : HØNNEUR POUR HONNEUR! Ne payait-il pas, en ce moment, largement sa dette et celle des siens à son bienfaiteur, en consentant à rester coupable à ses yeux pour lui épargner le plus vif chagrin qui pût l'atteindre? Sa conscience lui rendait ce témoignage et ce fut a première récompense, aussi fut-ce d'un accent plein de dignité qu'il répondit :

Les Chroniques du temps nous apprennent que le ladre séquestré de la société était dans la Maltière, maison écartée, un objet d'horreur qu'on fuyait avec soin. Une étroite senètre donnait un jour avare à ce pauvre réduit. Le malheureux qui y était enfermé recevait un manteau gris, un chapeau et une besace. On le munissait de gants grossiers et d'une clacquette ou travelle, espèce de crécelle, avec laquelle il prévenait les passants sur son malheureux sort et empêchait qu'on s'approchat de lui. Une écuelle de bois et un chapeau, placés de l'autre côté du chemin, invitaient les âmes compatissantes à lui faire l'aumône et ensuite à s'éloigner au plus vite. Pus tard une abominable réaction s'en suivit, par suite des libéralités des grands et du peuple. On accusa les ladres, comme autrefois les templiers, d'avoir commis les plus grands crimes. On en brûla un grand nombre et ensin en confisca les biens de leurs établissements.

Quand la lèpre s'était déclarée dans une maison, les magistrats députaient de suite un médecin dans la demeure maudite. L'homme de la science reconnaissait la lèpre à ces pustules hideuses et en faisait vite son rapport.

Lorsqu'un individu était convaincu avoir la lèpre, on lui ordonnait, à un jour fixé, de se rendre à l'église, au son lugubre de la cloche. Là, le clergé l'attendait. On le revètait d'une robe noire, on chantait l'office des morts, puis le prêtre l'exhortait à soussir avec patience la cruelle et longue épreuve que Dieu lui envoyait.

La lugubre cérémonie terminée, le lépreux était conduit solenellement à la ladrerie où il était enfermé pour toujours. Il lui était permis de sortir un peu, mais quand il le faisait. il devait sonner avec sa travelle pour avertir les passants de son approche qu'on fuyait avec épouvante. Il lui était sévèrement interdit

— Adieu, Monsieur! Un jour au ciel vous saurez que je n'ai pas été indigne de vos bontés, comme vous le supposez en ce mo ment; cette certitude me soutiendra ici-bas.

Il s'inclina et sortit, traversant la pièce voisine.

La porte s'était à peine refermée derrière lui, qu'une forme svelte et claire se dégagea de l'ombre des draperies. Les deux mains tendues, Chantal s'avançait vers le jeune homme:

— Gauthier, je vous aime!... dit-elle la voix vibrante de tendresse, en appuyant sa tête frémissante sur l'épaule du jeune officier.

Celui-ci se sentait défaillir, sans pouvoir distinguer s'il succombait sous l'étreinte de la douleur, ou sous l'excès du bonheur qui, sans transition, lui succédait. Effrayé, il repoussa doucement la jeune fille. d'entrer dans une église, dans un moulin, de se laver dans les rivières et les fontaines. On lui portait ses aliments auxquels il ne devait toucher qu'avec le secours d'une baguette. Toujours il devait porter sa robe grise ou noire.

A Porrentruy, les jours des Bordes (1), on achetait aux pauvres ladres du stoquesische. Le jour de la Pentecôte on leur achetait de la viande de veau, et la Fête Dieu, les ladres communiaient. Le prêtre leur présentait l'Hostie Sainte a moyen d'une longue cuillière en argent. Ils dinaient avec du mouton. Le jour de St-Germain, patron de Porrentruy, on leur donnait 2 channes de vin. Le dimanche ils avaient un peu de vin et aux grandes sêtes de la viande fraiche.

Entre ces époques solennelles de l'année, les ladres allaient men lier leur nourriture aux portes des maisons qu'ils ne devaient pas toucher. Lorsque le pauvre lépreux était malade et ne pouvait sortir, le maître de la Maladrerie pourvoyait à son entretien et payait des derniers de la maison les autres ladres qui le veillaient. En 1510, une crue d'eau subite empêcha les pauvres d'arriver en ville chercher leur aumône ordinaire. Un d'entre eux mourut de faim. Le lendemain de la fête de la Conversion de St-Paul, la bourgeoisie envoya aux pauvres ladres du pain blanc, « parce que les eaux estoyent hors de rive. »

Le bois nécessaire à leur entretien était fourni par la justice. Lorsque quelque exécution par le feu avait eu lieu, à Porrentruy, le bois restant, après le supplice, appartenait à la Maladrerie. En 1519, le gourverneur des pauvrès ladres, paie 7 sols pour le voiturage de quatorze chariots de bois à la Maladrerie, bois que l'on avait amené pour l'exécution par

(2) Les Cendres.

- Ne savez-vous pas de quoi l'on m'accuse?... commenca t-il.

La main fine de Chantal se posa sur ses

— J'ai tout entendu!... Je vous en prie, ne vous abaissez pas à vous défendre devant moi, je ne le veux pas! fit-elle avec autorité. Je suis sûre de votre innocence, j'arriverai à la prouver!

— J'accepterais une vie entière de souffrances, en échange de cette minute de félicité! Grâce à vous, Chantal, je ne songerai pas à me plaindre, quoi qu'il arrive! murmura t-il en fixant sur la jeune fille un regard d'indicible et respectueux amour.

Elle reprit confiante:

— Ne vous attristez pas, ami ; je vais appeler Luc à mon secours, — il est près de rentrer en France — à nous deux nous découvrirons bien l'odieuse machination dont vous êtes victime.

le feu d'un malfaiteur. (1) En 1518, la justice de Porrentruy fait conduire à la maison des lépreux, six chars de bois qui était demeuré après l'exécution par le feu d'une *genatche* (sorcière) de Vendlincourt. (2)

Le dernier lépreux de Porrentruy, en 1563, Henri Saignin, fut séparé hors du monde et mis en ladrerie, en cette ville, sans avoir de lit, ni de couverture pour le coucher. On lui fit, par charité un lit qui devait servir aux ladres étrangers. Pour lui rendre possible l'assistance aux offices du dimanche, on refit sur le cimetière, (3) devant l'église « la maisonnette ou logette des lépreux. La, le lépreux se cachait dans se laguette et par une ouverture pratiquée dans la porte, il suivait de l'œil, lorsque l'église était ouverte, le divin office ou du moins il prenait part au chant sacré.

Au XVII^e siècle. la Maladrerie était vide de malades, elle tomba en ruine et on ne songea pas à la relever. Les fonds furent réunis dès lors à ceux de l'église St-Pierre. Au siècle dernier, le jardin, le verger et la maison des lépreux appartenaient à la bourgeoisie qui en laissait l'usurfruit au bourreau.

A Delémont, la Maladrerie avait été confiée aux soins du barbier de la ville, en 1590. Il devait prendre soin des pauvres lépreux et en rendre compte au Magistrat de la ville.

Plus tard la Maltière, comme on appelait alors cette maison des lépreux, servit à loger les pestiférés, puis on y plaça les pauvres in-firmes ou incurables, qui n'avaient plus aucun espoir de guérison ou se trouvaient sans asile. Ce fut là le commencement de l'hospice bourgeois. Une maison de pauvres bourgeois avait été fondée à Delémont par l'évêque de Bâle, Frédéric ze Rheinen 1447. D'autres bienfaiteurs augmentérent la fortune de cette charitable institution. Enfin on y joignit les biens de la Maladrerie. Supprimé en 1793, l'hôpital bourgeois fut rétabli en 1816. Il recouvra une partie de ses anciens fonds. Il existe encore, et sa fortune s'élèvait en 1894, a 172,888 frs.

+

(1) Archives de Porrentruy. (2) Archives, idem. (3) Le cimetière entourèit alors l'église

Au nom de Luc, le front de l'officier s'assombrit, son visage se contracta amère-

- Laissez votre frère en dehors de ceci, croyez moi, répliqua t il d'une voix étrange, redites seulement à votre père que je ne suis pas le misérable qu'il suppose... Et vous, Chantal, ma bien-aimée, mon cher trésor, oubliez-moi, soyez heureuse comme vous le méritez, c'est mon vœu le plus cher.

Elle eut un cri de tendresse révoltée :

- Heureuse? Lorsque vous souffrez!.... N'avez vous donc pas compris que je vous aime, Gauthier? Ne sentez-vous pas qu'en vous défendant, c'est aussi mon bonheur que je défends? reprocha-t elle affectueuse. Maintenant partez, mais avant, embrássez-moi, ce sont nos fiançailles. Quoi qu'il advienne, je ne serai jamais à un autre qu'à vous!

Le cœur de Gauthier se soulevait en bonds désordonnés. Incapable de proférer un mot, il pressa la jeune fille contre sa poitrine dans une étreinte passionnée. Et déposant sur son front pur un ardent baiser, il s'éloigna brusquement, étouffant un sanglot.

La leçon de Justine

(Suite et fin)

La bonne avait à peine refermé sur elle la porte de la salle à manger que M. Lérac se levait de son fauteuil, parcourait la pièce en répétant :

- Enfin, j'ai trouvé. Voilà vingt ans que je cherche, je crois bien cette fois que j'ai trouvé!

Je vais enfin savoir si oui ou non je fus un malhonnête homme et si d'autres à ma place

n'auraient pas agi comme moi.

La première année de son mariage, M. Lérac avait connu la gène. Ainsi que Justice avait l'intention de le faire, lui, avec ses économies de garçon et la petite dot de sa fiancée, il s'était établi marchand de meubles. Naturellement, ses premiers clients ne furent pas des millionnaires; il dut, comme le juif, son patron, vendre à tempérament.

Les rentrées étaient difficiles; il n'avait pas d'avances; les fournisseurs réclamaient l'acquittement de leurs factures. Le jeune commerçant connut le spectre de la saisie proche, le cauchemar de la faillite qui disqualifie. Il fut le malheureux qui va au hasard, la nuit tombée, dans les rues, les yeux à terre, cherchant le portefeuille libérateur.

Ces courses désespérées, ces espoirs chimériques, ne sauvent pas grand monde. Pourtant, M. Lérac devait en tirer autre chose que des bottines éculées et des courbatures aux jambes. Un soir, dans une rue déserte, tout près d'un bec de gaz, son pied roula sur quelque chose de rond. Le commerçant se baissa, ramassa. C'était un mince rouleau soigneusement fait... et si lourd... si lourd.

A la clarté du gaz, il déchira le papier; de beaux louis d'or tintèrent dans ses mains tremblantes. Il y en avait cinquante. Alors, comme un fou, il reprit le chemin de sa maison...

Depuis, en bonnes œuvres, le commerçant sauvé avait certainement restitué quatre ou cinq fois cette somme. Il n'empêche que, très souvent, il s'était demandé s'il avait le droit de se compter au nombre des hommes honnêtes.

En vain, il accumulait les arguments pour sa défense.

Lorqu'il avait fini, il convenait que toutes

En proie à une profonde anxiété, M. de Verneuil demeura un long instant la tête ensevelie entre ses mains après le départ du lieutenant. En dépit des apparences qui chargeaient si fortement le jeune homme, il ne pouvait série isen ent croire à sa culpabilité; et déjà il ne regretiait pas moins sa promptitude à le soupçonner que la dureté avec laquelle il venait de rompre avec lui. Cependant lorsque, peu après, Chantal vint à la fois radieuse et tremblante s'agenouiller auprès de lui, confessant qu'elle venait d'engager sa foi à Gauthier, et priant son père de ratifier ce serment, il entra dans une violente colère.

Tu es folle, Chantal !... c'est à supposer du moins, car je ne puis croire que tu me manquerais de respect en me bravant à ce point. Tu n'ignores pas du reste que je ne le supporterais pas.

- J'aimerais mieux mourir sur l'heure que de manquer à aucun de mes devoirs

envers vous, mon père!

— Je l'espère! Aussi ne puis-je rien comprendre à ce que tu viens de me débiter, fit-il froidement en congédiant sa fille.

(A suivre).

ces raisons étaient spécieuses. C'était peutêtre un pauvre diable de garçon de recettes qui avait laissé tomber le rouleau! Et pour se tirer d'affaire, lui, il en avait enfoncé un autre dans la misère à tout jamais.

Il aurait bien voulu savoir ce que telle ou telle honnète personne qu'il connaissait eût fait en pareille circonstance. Maintes fois, sur un ton tout à fait détaché, il avait exposé le cas, et invariablement on lui avait donné tort.

Mais ceux qui l'avaient jugé étaient comme lui des rentiers, sûrs de ne jamais se trouver en pareille passe. Or, aujourd'hui, Justine lui offrait un champ d'expérience. Il en profiterait.

Quinze jours plus tard, la bonne de M. Lérac prenait congé de son maître. Le rentier, sans rougir de son mensonge, lui disait:

- C'est à croire, ma bonne Justine, que vous emportez avec vous la tranquillité de ma maison. Apprenez ce qui m'arrive. Avant-hier, en pensant envoyer un billet de cent francs à mon marchand de vins, j'ai mis par mégarde un billet de mille dans l'enveloppe chargée. M'apercevant de ma méprise quelques heures plus tard, je télégraphie à la maison; aujourd'hui, on me répond que le caissier est en fuite. Il n'y a donc plus rien à espérer; c'est neuf cents francs que je perds... Bah! je n'en mourrai pas. Et tenez, en souvenir de vos bons services, voici. Vous trouverez sous cette enveloppe un billet de cent francs. Quand on débute dans le commerce, un peu d'avance ne nuit pas.

Et M. Georges Lérac congédiait sa bonne en se frottant les mains. Tout le reste du jour il fut heureux. Sans doute, pendant quelque temps, il souss'rirait de ce départ, mais tout de même, la pauvre fille lui enlevait un rude poids qui, depuis bien des années, pesait sur sa conscience...

Le lendemain, Justine était devant lui, encore plus laide d'avoir pleuré toute la nuit. Elle tirait de son corsage l'enveloppe que son maître lui avait remise au moment de son départ.

- Votre billet de mille francs est retrouvé, Monsieur.

Le rentier manquait se trouver mal de sai- · sissement.

Ah!!...

Puis se reprenant :

- Il n'y a pas de quoi se désoler, et vous me paraissez toute déconfite.

C'est que, voilà... je ne me marie plus.
A cause de cela ?...

- Oui, à cause de cela. Hier, en sortant d'ici, j'étais si heureuse de votre générosité que, sans prendre le temps d'ouvrir l'enveloppe, j'ai couru chez Michel, lui racontant tout: votre affaire avec le marcand de vin et votre cadeau malgré cela.

Michel, tout joyeux, déchire l'enveloppe... et qu'est-ce que nous voyons tous deux : ce billet de mille francs que vous croyiez perdu!

Nous restons une minute interloqués. Ensuite, la première, je dis:

- Michel, rendez moi ce billet. Je vais le

reporter de suite à M. Lérac. Mais il fait un pas en arrière, me répond :

- Attendez un peu. Votre patron croit cet argent perdu, il ne s'en désole pas. Et nous, ces mille francs nous seraient si nécessaires!

Michel!

- Il n'y a pas de Michel. Vous n'entendez rien aux affaires. Cet argent, c'est comme qui dirait le bon Dieu qui nous l'envoie.

Avez vous fini de blasphémer? Vous êtes fou Michel!

Et d'un bond je lui arrache l'enveloppe et le billet.

Il était vert de colère.